INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la réunion mensuelle du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle municipale de Ragueneau le lundi 16 janvier 2017 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Sylvain Junior Larocque
Madame Huguette Tremblay
Monsieur Romain Bergeron

Est absent :

Monsieur Neil Brien

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

2017/01-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, monsieur Joseph Imbeault, qui en est le président.

Madame Audrey Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la réunion.

2017/01-02

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire fait lecture de l'ordre du jour. Les points suivants sont ajoutés aux affaires nouvelles :

a) Soumission – Gratte pour camion
b) Appel d'offres – Réfection de 125 mètres de chaussée au rang 2

L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers. Avec le consentement unanime des membres du conseil, le point « Affaires nouvelles » restera ouvert.

2017/01-03

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de l'assemblée tenue le 12 décembre 2016 et le procès-verbal de l'assemblée spéciale tenue le 19 décembre 2016 soient acceptés.

Dépôt du procès-verbal de correction de la résolution 2016/10-12

Conformément à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Audrey Morin, dépose au conseil municipal le procès-verbal de correction, corrigeant une erreur d'écriture qui apparait de façon évidente à la simple lecture des documents soumis et déposés au conseil municipal.

2017/01-04

LECTURE ET DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée au conseil municipal.

Formules Municipales No 5614-Mori (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2017/01-05

PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer au 31 décembre 2016 d'une somme de 172 238.88 $ soient acceptés et payés.

2017/01-06

RAPPORT MENSUEL DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET EN BÂTIMENT

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport du mois de décembre 2016 présenté par l'inspecteur municipal et en bâtiment, monsieur André Gagnon, soit accepté comme dépôt.

2017/01-07

PROCÈS-VERBAUX ET SUIVI DES COMITÉS

Chaque conseiller présente l'avancement des comités dont il a la responsabilité.

Aucun procès-verbal n'est déposé.

2017/01-08

LOCATION – SALLE Nº 122 DU CCEJ — TIRAGE AU SORT

Attendu que les personnes suivantes ont donné leur nom pour la réservation de la salle nº 122 du Centre communautaire Édouard-Jean pour la période des Fêtes 2017-2018 :

24 décembre 2017 :	Aucune demande		
25 décembre 2017 :	Aucune demande		
26 décembre 2017 :	Marthe Gagné		
31 décembre 2017 :	Hélène Imbeault	Murielle Gagnon	Rosanne Imbeault
	Fernand Imbeault		
1er janvier 2018 :	Bernard Girard	Louise Lajoie	Rosanne Girard
	Léandrus Desbiens	Steeve Desbiens	Joël Desbiens
	Rodrigue Girard	Cécile Hovington	Annik Girard
	Linda Jean	Michel Girard	Jacqueline Girard
	Hélène Imbeault	Murielle Gagnon	Fernand Imbeault
	Rosanne Imbeault		

Considérant que le conseil municipal a procédé au tirage au sort pour la location du 24 décembre 2017 au 2 janvier 2018 lors de la tenue de cette assemblée;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers que soit allouée la salle nº 122 du Centre communautaire Édouard-Jean comme suit :

26 décembre 2017 :	1 : Marthe Gagné		
31 décembre 2017 :	1 : Rosanne Imbeault	2 : Fernand Imbeault	3 : Murielle Gagnon
1er janvier 2018 :	1 : Joël Desbiens	2 : Jacqueline Girard	3 : Hélène Imbeault

Il est également résolu de rembourser les personnes n'ayant pas été sélectionnées lors du tirage au sort.

2017/01-09

PLAINTES, REQUÊTES OU DEMANDES — ANNÉE 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Audrey Morin, dépose la liste des « Plaintes, requêtes ou demandes » présentées au bureau municipal au cours de l'année 2016.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste des « Plaintes, requêtes ou demandes 2016 » soit acceptée comme dépôt.

2017/01-10

COTISATION ANNUELLE 2017 — ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers que soit alloué un montant de :

a) 793 $ pour l'abonnement annuel 2017 à l'ADMQ pour Audrey Morin;
b) 423 $ pour l'abonnement annuel 2017 à l'ADMQ pour Marie-France Imbeault.

2017/01-11

CONTRIBUTION 2017 — CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 5 234.64 $ (taxes non incluses) pour la contribution 2017 au Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques (CRSBP). Ce montant inclut l'utilisation du système de gestion documentaire Simb@.

2017/01-12

GALA MÉRITAS 2016-2017 — ÉCOLE SECONDAIRE SERGE BOUCHARD

Il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que soit alloué un montant de 200 $ comme contribution au Gala Méritas 2016-2017 de l'école secondaire Serge-Bouchard (bourse attribuée à un étudiant ou une étudiante de Ragueneau).

2017/01-13

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL – DOSSIER Nº 613406 09 1607

Il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que madame Audrey Morin ou madame Marie-France Imbeault soient autorisées à représenter la municipalité de Ragueneau au Tribunal administratif du travail dans le dossier 613406 09 1607.

2017/01-14

COMITÉ DE NÉGOCIATION — ENTENTE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS PERMANENTS

Considérant que l'« Entente de travail et politique d'emploi » des employés municipaux vient à échéance le 31 décembre prochain;

Considérant qu'il est opportun pour la municipalité de former un comité pour les négociations salariales;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers que les personnes suivantes forment le comité pour les négociations salariales : monsieur Joseph Imbeault, maire et monsieur Sylvain Junior Larocque, conseiller.

Formules Municipales No 5614-No1 (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2017/01-15

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE RAGUENEAU

a) Budget 2017

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers que le budget 2017 de l'Office Municipal d'Habitation de Ragueneau tel que révisé par la Société d'Habitation du Québec en date du 11 novembre 2016 soit accepté (contribution municipale 2017 révisée : 6 638 $).

b) États financiers 2014

Il est proposé par le conseiller, monsieur Gilbert Dupont, et résolu à l'unanimité des conseillers que les états financiers 2014 de l'Office Municipal d'Habitation de Ragueneau soient acceptés (déficit annuel : 97 877 $, contribution SHQ : 88 090 $, contribution municipale : 9 787 $).

2017/01-16

PARTENARIAT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU – ORGANISME DE BASSINS VERSANTS MANICOUAGAN

Considérant la demande faite par l'Organisme de Bassins Versant Manicouagan;

Considérant que la Municipalité est consciente de l'importance de la réalisation de ce projet;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que soit alloué un montant de 1 250 $ qui sera remis lors de la réception d'un rapport préliminaire relativement à ce projet.

2017/01-17

AFFAIRES NOUVELLES

a) Soumission – Gratte pour camion

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres par soumission pour la vente d'une gratte pour camion qu'elle n'utilise plus;

Considérant que les soumissions reçues sont conformes;

Par conséquent, il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission la plus élevée soit :

Monsieur Patrice Desbiens 550.00 $

Le montant indiqué inclut toutes les taxes applicables.

b) Appel d'offres – Réfection de 125 mètres de chaussée au rang 2

Considérant la résolution nº 2015/09-14b mandatant la firme Groupe-conseil TDA pour la réalisation de plans et devis et la préparation des documents d'appel d'offres relativement à la réfection de 125 mètres de chaussée du rang 2;

Considérant que le devis a été préparé et que la prochaine étape à réaliser est la publication de l'appel d'offres sur SEAO;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller, monsieur Romain Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers que l'appel d'offres pour la réfection de 125 mètres de chaussée au rang 2 soit publié sur SEAO dès la réception des documents de la firme Groupe-conseil TDA.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2017/01-18

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers que le point « Affaires nouvelles » soit fermé.

2017/01-19

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, monsieur Joseph Imbeault, répond aux questions des personnes présentes.

2017/01-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller, monsieur Sylvain Junior Larocque, et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 02.

Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Maire

Je, Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Formules Municipales No 5614-MS1 (FLA 792)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation